

ne dis pas cela de l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), mais d'un groupe que je pourrais très bien identifier si je voulais absolument faire bouler de neige au sujet de ce dont je parlais tout à l'heure.

L'hon. M. Lambert: Nommez-les donc! Examinez donc votre propre parti!

L'hon. M. Marchand: Telle fut la situation au sujet de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, monsieur le président. Certains membres de ce parti ne posaient pas de questions pour savoir si les problèmes se réglent, mais plutôt: Combien est-ce que cela coûte? On a entendu cela tous les jours. Un député de l'opposition officielle était inquiet du coût du bilinguisme et du biculturalisme, au lieu d'être inquiet de l'avenir du pays et du bien-être de tous ses citoyens.

Monsieur le président, on ne demandera aucune faveur ici; on ne demande pas de traitement de faveur parce qu'on est francophone. Cependant, nous n'endurerons pas un moment d'être traités différemment des autres parce que nous venons du Québec, et même si c'est par le chef de la phalange québécoise, le député de Saint-Hyacinthe, qui est appuyé par le député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey). Cela ne nous dérangera pas. Qu'on traite des problèmes, qu'on nous attaque quant à notre politique, cela est normal. Nous allons jouer le jeu et l'atmosphère sera saine. Il n'y a pas d'objection à cela. Toutefois, ce «tricotage» et le «tripotage», monsieur le président, ils les feront seuls, mais ils vont trouver la guerre plus difficile que prévu.

Si l'atmosphère ne s'assainit pas, ce sera très simple: il n'y a pas que cela à faire dans la vie. Je comprends que les partis ont leur rôle à jouer. J'accepte les attaques, mais je n'accepte pas ce genre de procès qu'on a essayé de nous faire lors des dernières élections. Je n'accepte pas cette interprétation méchante, perfide du film qui a été produit et qui n'avait qu'un but. On peut critiquer le film en disant: «Ils mangent trop.» Cela fut une des critiques du député: «Ils mangent beaucoup.» On mangeait le même sacré jambon qu'on mange ici au restaurant, monsieur le président. Ce que les conservateurs progressistes mangent tous les jours. C'est tout ce qu'on mangeait. On disait: Est-ce effrayant de les voir manger pendant que certaines personnes n'ont pas de nourriture? C'est de la haute politique, de la très haute politique! C'est avec cela qu'on veut essayer de faire l'unité du Canada. On peut critiquer le film. Cependant, je dis, monsieur le président, que si l'on veut vraiment que les débats aient lieu normalement, il faut que cesse ce genre de bataille. On va jouer notre rôle, qu'ils jouent le leur, et on aura une chance de faire du bien au Canada. Autrement, si on le joue d'une autre façon, on va se battre, et l'on va se battre durement!

Monsieur le président, je suis prêt à essayer une dernière fois. On va le faire le plus honnêtement possible, et j'espère que nous contribuerons tous ensemble à unifier le pays.

[Traduction]

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer à ce débat. Je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir été choisi pour assumer les hautes fonctions d'Orateur de cette Chambre. Je sais que vous saurez vous en acquitter avec dignité, avec honneur et avec justice envers les députés de tous les partis. Je voudrais aussi féliciter mon ami, le député de Halifax-East Hants (M. McCleave) pour sa nomination au poste d'Orateur adjoint et Président des comités pléniers de la

L'Adresse—M. Crouse

Chambre. Par cette nomination, le premier ministre (M. Trudeau) reconnaît les nombreuses années que le député a consacrées au service de la Chambre, et je lui adresse tous mes vœux de succès à son nouveau poste.

• (1240)

A l'instar des autres qui m'ont précédé, je félicite les motionnaires de l'Adresse de leur apport à ce débat. Comme mon temps est limité, j'informe la Chambre dès maintenant qu'à la fin de mes remarques, j'ai l'intention de proposer en anglais et en français un amendement à la motion dont la Chambre est actuellement saisie. Cet amendement est le suivant:

Qu'on ajoute à l'Adresse ce qui suit:

La Chambre déplore que les conseillers de Votre Excellence, à cause de leur inertie, de leur indifférence et de leur incompétence parlementaire, n'aient pas jugé opportun de s'attaquer immédiatement aux problèmes qui touchent les Canadiens, surtout la situation alarmante qui découle des hausses récentes et simultanées du chômage et du coût de la vie.

Ceux d'entre nous qui étaient ici lors de la précédente législature ne peuvent faire autrement que de constater le changement dans l'attribution des sièges et dans les hommes qui les occupent, surtout du côté du gouvernement. Nous ne pouvons faire autrement que de remarquer le climat d'incertitude qui semblait entourer le premier ministre et ses collègues après les événements du 30 octobre a envahi cette Chambre comme un brouillard de la baie de Fundy. La chose est en partie attribuable à la raclée verbale que les quatre leaders libéraux des provinces de l'Ouest ont administrée au premier ministre lors de leur rencontre à Regina le 1^{er} décembre et au manque de discrétion dont le député de York-Sud (M. Lewis) a fait preuve à la suite de ses entretiens organiques avec le ministre de la Justice (M. Lang). Après les élections, le premier ministre et le ministre de la Justice se sont manifestement rappelés les paroles de feu le président Kennedy qui, lors de son discours d'inauguration avait déclaré: «Ne négocions jamais par crainte, mais ne craignons jamais de négocier».

Nous avons pu voir le résultat de ces négociations dans les votes qui ont eu lieu à la Chambre. Nous ne connaissons sans doute jamais tous les détails de l'accord passé entre le ministre de la Justice, représentant le Parti libéral, et le député de York-Sud, représentant le NPD, mais il est évident qu'ils ont comploté pour garder au pouvoir la minorité libérale actuelle grâce aux votes du NPD. Peu importent les fanfaronnades et les excuses du chef du NPD. On sait maintenant que lui et ses acolytes sont des fumistes et des charlatans quand il s'agit de suivre une politique et des principes établis. Ils semblent dire aujourd'hui: si vous n'aimez pas nos principes, monsieur le premier ministre, nous pouvons les changer. Les élections sont terminées et tout le monde peut en voir les résultats à la Chambre des minorités.

On a expliqué la situation de bien d'autres façons, mais les déclarations du très honorable premier ministre m'ont surpris et quelque peu effrayé lorsqu'il a accusé les membres du parti conservateur de ne pas être partisans de l'unité canadienne. Aujourd'hui, le ministre des Transports (M. Marchand) a exprimé une opinion assez semblable. Comme je suis originaire de la côte atlantique, j'aurais espéré qu'il nous parle de ses plans pour améliorer la situation des transports.